

France 2030 : Innover pour une France résiliente et souveraine

Dossier de presse
Jeudi 10 avril 2025



SOMMAIRE

Editos	5
A propos de France 2030	7
14 indicateurs de performance sur 16 en ligne avec la trajectoire, voire en avance	9
250 nouveaux lauréats et plus de 25 dispositifs lancés ou relancés	14
La dynamique s'intensifie pour atteindre les 10 objectifs de France 2030	16



RAPPROCHONS LE
FUTUR

« L'innovation est une condition essentielle de la reconquête productive »



ÉDITO

Il n'y a pas de politique de croissance sans politique d'innovation. Dans notre monde soumis à de multiples tensions, l'avance technologique revêt même une dimension stratégique de première importance. Il y a trois ans, après le choc du Covid-19, notre pays s'est donc fixé une ambition, celle d'une France plus souveraine, plus productive et plus durable à la fin de la décennie grâce à l'innovation et à la créativité. Et, pour y parvenir, un investissement pluriannuel inédit de 54 milliards d'euros. Malgré les bouleversements géopolitiques, les défis budgétaires, les secousses de la vie politique, le cap tracé par le plan France 2030 a été tenu.

Les 38 milliards d'euros investis depuis trois ans ont permis d'aboutir à de premiers résultats tangibles, partout sur notre territoire. 155 000 emplois directs ont été créés. Des « *giga-factories* » de batteries pour véhicules électriques sortent de terre. La France est devenue le deuxième pays européen dans le secteur des biomédicaments. Des laboratoires naissent, ainsi que des centres de formation tournés vers les métiers d'avenir. **De nouveaux résultats sont à portée de main.** La France doit amplifier ses efforts pour se doter de technologies souveraines dans les domaines du quantique et de l'intelligence artificielle, qui seront au cœur des processus productifs de demain. Dans le domaine spatial, des lanceurs préparent leur déploiement. Plusieurs entrepreneurs français figurent en bonne place dans la course aux petits réacteurs nucléaires.

Il nous faut aujourd'hui, dans le contexte géopolitique et national qui est le nôtre, tirer des leçons de ces trois années pour envisager l'avenir. Identifier les dispositifs les plus efficaces, les programmes les plus propices à des réalisations concrètes, et leur donner la continuité nécessaire à leur aboutissement.

Nous devons conjuguer deux impératifs : le soutien apporté à la recherche doit s'inscrire dans la durée ; l'innovation doit être orientée au service de notre production, de nos emplois, de la richesse partagée. **L'innovation est une condition essentielle de la reconquête productive et sera donc aujourd'hui comme demain au cœur de nos efforts et de nos priorités.**

François Bayrou
Premier ministre

ÉDITO

« Nous sommes en train de réussir notre ambition d'assurer notre souveraineté dans de nombreux domaines scientifiques et techniques et d'accroître l'attractivité de notre pays »



Depuis son lancement en octobre 2021, France 2030 suit une trajectoire spectaculaire. Au-delà des chiffres emblématiques qui traduisent le succès de sa mise en œuvre : 38 milliards d'euros investis, 7 500 projets soutenus pour 7 000 bénéficiaires, plus de 6 000 brevets déposés, 55% de PME, ETI et TPE soutenus ; France 2030 a révélé les talents et le fort dynamisme de l'innovation sur tout le territoire français.

La métamorphose à l'œuvre dans notre société et le basculement de notre économie, fondé sur la transition des énergies fossiles importées vers des énergies bas carbone produites localement, est une formidable opportunité pour mettre en lumière des projets innovants et porteurs d'espoir pour le futur.

Les impacts positifs sur l'emploi, la formation, la décarbonation de l'industrie et de notre quotidien sont aujourd'hui visibles. Depuis mon arrivée au Secrétariat général pour l'investissement, j'ai rencontré des centaines d'acteurs issus de tous les secteurs stratégiques, le spatial, la santé, le numérique, ou encore l'agriculture et je suis impressionné par l'ingéniosité et l'incroyable créativité des projets que nous soutenons. De la recherche fondamentale à l'industrialisation, la France regorge de compétences en innovation.

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que nous sommes en train de réussir notre ambition d'assurer notre souveraineté dans de nombreux domaines scientifiques, techniques et industriels, un enjeu prioritaire dans le nouveau contexte d'incertitude mondiale.

Cette réussite est le fruit d'un travail collectif. France 2030 est avant tout une équipe travaillant étroitement ensemble, le Secrétariat général pour l'investissement, bien sûr, Matignon, les ministères et administrations concernés, nos partenaires et opérateurs, Bpifrance, ADEME, l'ANR, et la Caisse des Dépôts mais aussi les services déconcentrés de l'Etat, Business France, ou encore la Mission French Tech, l'INPI, l'AFNOR.

La dynamique pour une société du mieux est en mouvement et nous devons poursuivre nos efforts collectifs et concertés. Avec France 2030, nous réveillons une France innovante pour que la France reste maîtresse de son avenir.

Bruno Bonnell

Secrétaire général pour l'investissement,
en charge de France 2030

A propos de France 2030

54 milliards d'euros, 10 objectifs et 6 leviers pour mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde



France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique, etc.) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France comme un leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou d'un service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation de rupture jusqu'à son industrialisation.

France 2030 est inédit par son ampleur : 54 milliards d'euros sont investis sur cinq ans pour que nos entreprises, nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

L'enjeu est de permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et

d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.

France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de 54 milliards de dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

France 2030 est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

France 2030 est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), sous l'autorité du Premier ministre, en lien avec les ministères concernés.

France 2030 est mis en œuvre par l'Agence nationale de la recherche (ANR) l'Agence de la transition écologique (ADEME), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Sa stratégie est lisible avec 10 objectifs précis et facilement identifiables et 6 leviers pour les atteindre

10 objectifs

Mieux produire

1. Favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière
2. Devenir le leader de l'hydrogène décarboné et des énergies renouvelables en 2030
3. Décarboner notre industrie afin de respecter l'engagement de diviser par deux nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur en 10 ans

4. Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides
5. Produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone

Mieux vivre

6. Investir dans une alimentation saine, durable et traçable, afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader
7. Produire en France au minimum 20 biomédicaments, en

particulier contre les cancers, les maladies chroniques, dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain

8. Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives

Mieux comprendre le monde

9. Prendre toute notre part dans l'aventure spatiale
10. Investir dans le champ des grands fonds marins

6 leviers

1. Sécuriser l'accès aux matières premières
2. Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électroniques, robotiques et machines intelligentes
3. Soutenir l'émergence de talents en construisant les formations de demain
4. Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres
5. S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
6. Accélérer l'émergence de l'industrialisation de startups décisives pour le déploiement de l'innovation

France 2030 :
14 des 16 indicateurs
de performance du
plan sont en ligne avec
la trajectoire, voire en
avance

France 2030 :

14 des 16 indicateurs de performance du plan sont en ligne avec la trajectoire, voire en avance.

Plus de trois ans après leur lancement, les actions de France 2030 répondent aux ambitions voulues par le Président de la République. Fruit d'une réflexion collective, ce plan d'investissement d'une ampleur inédite favorise l'innovation, l'industrialisation, la recherche et la formation pour renforcer la souveraineté industrielle et technologique de notre pays dans les domaines stratégiques pour préparer et assurer notre avenir, et atténuer le risque attaché à des projets d'innovation majeurs. **Avec une ambition : mieux comprendre le monde, mieux vivre et mieux produire à l'horizon 2030.**

Concrètement, France 2030 a accéléré les mutations de nos systèmes et fait émerger de nouveaux acteurs sur tout le territoire pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels : écologiques, démographiques, économiques, industriels, géopolitiques et sociaux.

Au total, **54 milliards d'euros ont été votés en Loi de finances 2021 et 2022. 38 milliards d'euros d'engagements ont été pris pour soutenir des projets innovants sur tout le territoire, dans des entreprises, universités et organismes de recherche en France pour les accompagner dans leurs métamorphoses.**

Les indicateurs d'impacts des 10 objectifs et 6 leviers sont présentés dans

les pages suivantes : **16 indicateurs de performance du plan sont en ligne avec les objectifs, voire en avance.**

A date, 15 milliards d'euros peuvent encore être engagés dans le cadre de l'enveloppe.

De premières réussites concrètes sont visibles et la mise en mouvement enclenchée depuis 2021 doit s'intensifier notamment dans les technologies duales (civiles et militaires) et les innovations de rupture porteuses de gains de productivité durables.

A la suite de l'adoption de loi de finances pour 2025 permettant une reprise des investissements, **le Premier ministre annonce le lancement ou la relance de plus de 25 nouveaux dispositifs et plus de 250 nouveaux lauréats** dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la décarbonation, de l'industrie, du spatial, de l'alimentation, de la recherche, ou encore de la culture.

38

Mds €

investis depuis le lancement de France 2030 au 31/12/2024

Plus en détail,
France 2030 c'est déjà (au 31/12/2024, hors Aide guichets) :

7457

Projets soutenus

dont 983

projets soutenus
sur le volet régionalisé

7002

Bénéficiaires uniques

6103

Dépôts de brevets envisagés

196 824

Emplois mobilisés
par les projets

156 009

Emplois mobilisés
après les projets

18 régions ayant contractualisé avec l'État sur le volet régionalisé

55% de PME, ETI et TPE (en nombre de bénéficiaires)

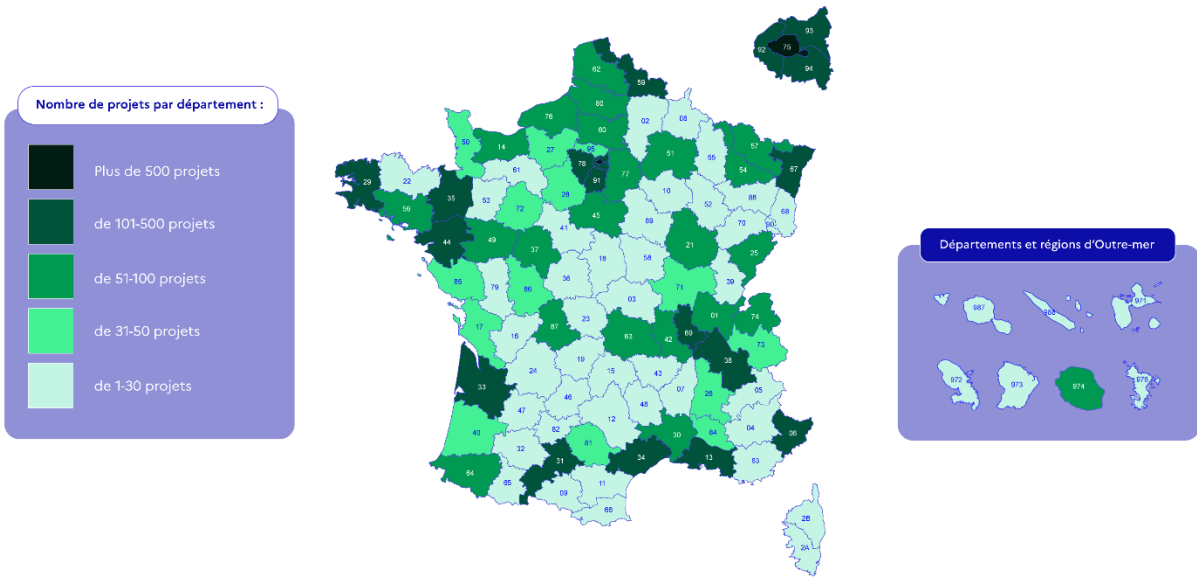
17% de grandes entreprises

28% d'entreprises publiques, d'organismes de recherche et d'universités

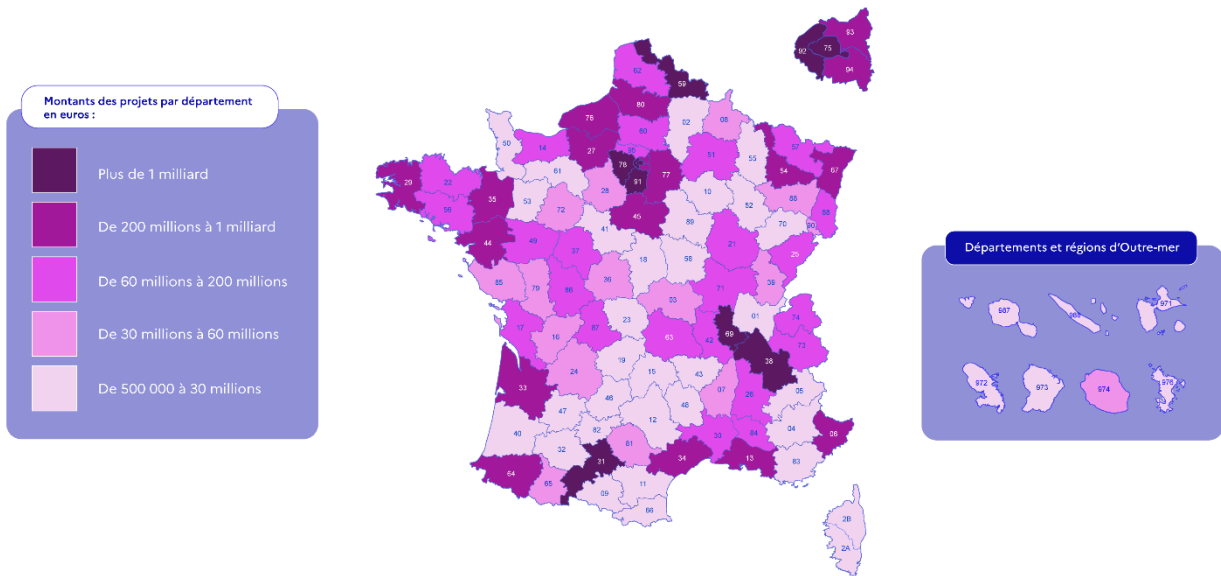
48% des fonds à des porteurs installés en régions (hors Île-de-France)

En pourcentage du nombre total de bénéficiaires au 31/12/2024

Nombre de projets par département



Montant des projets par département



**VEHICULES ELECTRIQUES :**

640 000 véhicules produits en France par an, sur un objectif de 2 millions en 2030

**BIOMEDICAMENTS :**

47 biomédicaments produits en France

**FORMATION :**

100 000 nouvelles places de formation

**HYDROGENE DECARBONE :**

0,414 GW de capacité d'électrolyse déjà sécurisée et 0,205 GW de projets en cours d'instruction pour un financement France 2030

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :**

3,4 Mds d'€ de France 2030 (environ 10%) ont été investis dans des projets d'IA ou intégrant une composante forte en IA

**DECARBONATION DE L'INDUSTRIE :**

L'engagement de la moitié du budget dédié a déjà permis de s'assurer d'une réduction de 7,2 millions de tonnes de CO2 par an

**DECARBONATION :**

18 millions de tonnes annuelles de CO2 économisées grâce aux projets engagés ce jour

**SPATIAL :**

4 projets de micro-lanceurs

Le Comité de surveillance des investissements d'avenir

Le Comité de surveillance des investissements d'avenir (CSIA) est composé de **10 personnalités qualifiées** (dirigeants d'entreprises, experts scientifiques, et experts financiers), et de **8 parlementaires** (députés et sénateurs). Il évalue les programmes d'investissements et conseille le Gouvernement sur les priorités d'investissement.

La feuille de route d'évaluation est centrée sur l'impact de l'action de l'Etat, et repose sur 2 piliers. Un premier pilier d'études macroéconomiques confiées à des évaluateurs externes, et un deuxième pilier pour l'évaluation des 10 objectifs et 6 leviers de France 2030, avec des cycles d'auditions conduites par les membres du CSIA permettant d'entendre toutes les parties prenantes sur chacun des objectifs et leviers.

L'analyse est réalisée selon 6 axes de travail : l'efficacité et l'efficience de la dépense publique ; la vision industrielle et écosystémique ; l'intégration du niveau européen dans la prise de décision ; l'effet de levier sur financements privés ; la performance opérationnelle et l'efficience du dispositif ; la revue périodique des axes stratégiques en lien avec l'état de l'art scientifique.

Le suivi du rapport de juillet 2023 du CSIA a montré des avancées notables dans 5 domaines : une meilleure concentration des moyens autour de priorités d'investissement ; la clarification de la doctrine d'investissement de France 2030 ; le rééquilibrage du mixte des instruments de financement ; l'accompagnement extra-financier des lauréats ; la démarche territoriale de France 2030. **Le Comité maintient sa vigilance sur 5 autres domaines :** la rapidité de la mise en œuvre des décisions pour le soutien à l'IA ; l'amélioration des procédures opérationnelles et le pilotage des délais d'exécution ; l'animation des écosystèmes d'innovation ainsi que le pilotage plus « holistique » et « agile » des outils d'intervention ; le renforcement de la quantification de l'impact dans les processus d'évaluation et de prise de décision ; l'affirmation d'une fonction prospective au sein du SGPI, afin d'avoir une perspective permanente sur les priorités d'investissements à venir.

L'évaluation des objectifs et leviers de France 2030 est en cours et sera finalisée avant l'automne 2025 par le CSIA.

France 2030 :
250 nouveaux
lauréats et plus de
25 dispositifs
lancés ou relancés

France 2030 :

250 nouveaux lauréats et plus de 25 dispositifs lancés ou relancés

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Premier ministre a signé des décisions d'investissement pour plus d'1,5 Mds€ notamment dans les domaines de la santé (maladies infectieuses, bioproductions, chaires d'excellences en biologie et en santé), des technologies spatiales (mini-lanceurs et constellations), de la décarbonation de notre économie, le développement de modes de transport innovants (batteries, vélo, etc.), les technologies de souveraineté numérique (calcul quantique et cybersécurité).

1,5 Mds€ investis dans 250 nouveaux projets

- **Dans le domaine de l'hydrogène décarboné** : les projets Gen-hy, Masshyla et Lhyfe Green horizon.
- **Dans le domaine de la santé** : des développements de nouvelles molécules innovantes, les phostines, qui permettent de mieux soigner certaines pathologies ; ou encore une solution qui permettra de mieux évaluer l'efficacité des traitements de l'arthrite du genou.
- **Dans le secteur spatial** : Des applications spatiales au sein de constellations de satellites pour suivre l'évolution de l'activité agricole, industrielle, du trait de côte, ou encore des systèmes de communication optique et d'échange de données.

- **Des premières usines d'entreprises innovantes** dans le domaine des batteries solides, des kits de tests diagnostiques vétérinaires, de production de graphène, de production de réseaux de communication spatiaux optiques (Cailabs), etc.
- **Dans le domaine de la décarbonation** : les projets de carburants aéronautiques durables.
- Pour les grands fonds marins : une **nouvelles mission d'exploration** et des démonstrateurs de drones sous-marins dans le cercle polaire sous la banquise.
- Dans le domaine de **l'intelligence artificielle** : un nouvel outil utilisant l'IA générative pour donner à voir les métiers de demain aux jeunes en orientation ; ou encore des projets d'innovation dans l'intelligence artificielle pour l'extraction de données.
- **Dans les technologies numériques** : De nouvelles solutions de cybersécurité par la détection précoces d'anomalies dans les données.

+ 25 dispositifs lancés ou relancés

Ce sont également plus de 25 dispositifs qui sont lancés ou relancés dans les domaines de la santé, les transports, les énergies renouvelables, la

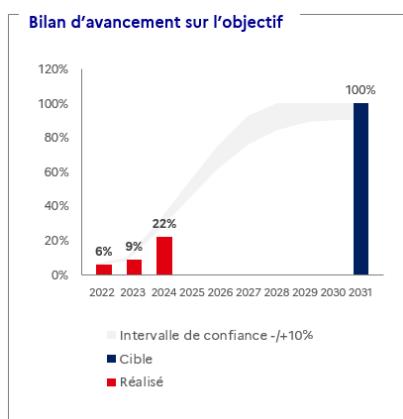
décarbonation, l'agriculture, les matériaux, le numérique ou encore l'électronique et la robotique.

France 2030 : La dynamique s'intensifie pour atteindre les 10 objectifs de France 2030

Favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière

France 2030 accompagne la filière nucléaire en investissant dans l'innovation pour consolider le leadership français sur le long terme et faire émerger des solutions compétitives pour produire une électricité décarbonée acceptable socialement et répondant au contexte de transition de sortie des énergies fossiles d'un grand nombre de pays. Les objectifs sont multiples : diversifier les usages, réduire le volume des déchets, augmenter l'autonomie stratégique à long terme pour un multi recyclage des matières nucléaires.

Indicateur d'impact : Taux d'avancement pondéré des projets de réacteurs nucléaires de petite taille (en %)



22% de degré d'avancement à fin 2024

France 2030 soutient déjà le développement d'une industrie nucléaire souveraine et durable :

+ 626 millions d'€ de France 2030 accordés

57 projets
72 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

CALOGENA ambitionne de développer, de construire et d'exploiter des réacteurs nucléaires modulaires calogènes d'environ 30 mégawatts thermiques (MWth) pour fournir de la chaleur décarbonée à des réseaux urbains.

JIMMY ENERGY ambitionne de développer, commercialiser et exploiter un microréacteur innovant à spectre thermique de 4^e génération à haute température d'environ 15 MWth, pour la production de chaleur industrielle décarbonée à 600°C.

Newcleo ambitionne de développer, construire et opérer des réacteurs à neutrons rapides innovants de 4^e génération utilisant le plomb comme fluide caloporteur (réacteur de type « Lead Fast Reactor (LFR) »). L'entreprise vise la mise en service en 2030 d'un démonstrateur LFR de 30 mégawatts électriques (MWe), en y associant la fabrication de combustible MOX sur des sites industriels nucléaires français.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

Développement de réacteurs innovants : mise en service du 1^{er} réacteur nucléaire modulaire innovant

1 solution industrielle de valorisation des déchets très faiblement radioactifs

100 000 recrutements dans les dix prochaines années en France, à tous niveaux de compétences et de qualifications, dans des segments très divers

Devenir le leader de l'hydrogène décarboné et des énergies renouvelables en 2030

L'hydrogène est pourvoyeur de nombreuses solutions pour décarboner l'industrie et la mobilité lourde et intensive. France 2030 soutient ainsi la décarbonation de notre économie mais également la pérennisation d'activités industrielles majeures (chimie, engrais, acier, etc.) par l'utilisation de l'hydrogène comme intrant pour des sites industriels émetteurs de GES et exposés au risque de délocalisation en raison de l'élévation du prix du carbone européen. Ce soutien s'appuie sur une recherche de premier plan, des jeunes entreprises innovantes et des leaders industriels dans le domaine.

Indicateur d'impact : Capacité d'électrolyses financée par la stratégie nationale de l'État (en Gigawatt)

- **0,414 GW de capacité d'électrolyse déjà financée et sécurisée**
- **0,205 GW de projets en cours d'instruction pour un financement de France 2030**
- **0,200 GW de capacité d'électrolyse pour la première tranche de l'appel d'offre de la Direction générale de l'énergie et du climat**

France 2030 contribue à faire de la France le leader mondial de l'hydrogène décarboné et des énergies renouvelables :

+ 1,467 milliards d'€
de France 2030 accordés

177 projets
253 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

Dans l'Hérault, la gigafactory de **Genvia** vise à industrialiser une technologie innovante d'électrolyse à haute température pouvant valoriser la chaleur fatale et permettre de produire un hydrogène décarboné en consommant jusqu'à 30% d'électricité de moins que les technologies de référence.

Pour répondre aux besoins l'industrie de l'éolien flottant, le projet RECIF, porté par **Sofresid Engineering** et appuyé d'un ensemble de partenaires vise à diminuer les coûts de fabrication et d'assemblage des flotteurs d'éoliennes de type semi-submersible en acier.

50 000 places de formation en hydrogène sont déjà sécurisées grâce aux projets « Compétences et métiers d'avenir » sélectionnés. Le projet HTASE, porté par l'Université Paris Saclay et ses partenaires, répond, en Île-de-France, aux besoins de formation et de recrutement dans les domaines de l'hydrogène et des technologies avancées des systèmes énergétiques.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

Filière hydrogène :

0,8 GW dès 2026

Capacité d'électrolyse installée pour la production d'hydrogène décarboné

Eolien flottant :

Financement des projets de développement de capacité sur les façades Atlantique et méditerranéenne en 2025

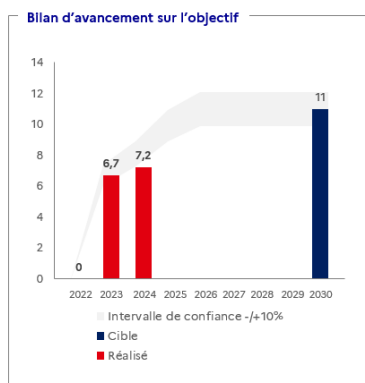
50 000 à 100 000

Emplois directs et indirects créés d'ici 2030 en France

Décarboner notre industrie

Près de 75% des émissions de l'industrie proviennent des secteurs de la métallurgie, de la chimie et de la fabrication de minéraux non métalliques (ciment, chaux, verre...). La décarbonation passe principalement par l'efficacité énergétique, le changement de procédés, l'électrification, le recours à la biomasse ou les déchets pour la production de chaleur, l'utilisation d'hydrogène décarboné comme vecteur énergétique ou comme intrant, ainsi que la capture du CO₂ émis en vue de son stockage ou sa valorisation. Au travers de la décarbonation de l'industrie, France 2030 soutient des investissements massifs de modernisation des grands sites industriels, dont les 50 premiers sites émetteurs de CO₂ et des sites de moindre envergure de moins de 500 salariés sur l'ensemble du territoire.

Indicateur d'impact : Réduction des émissions annuelles de CO₂ pour l'industrie financée par France 2030 (en millions de tonnes en équivalent CO₂ par an, MtCO₂/an)



7,2 MtCO₂/an
évités sur
la base des
engagements

Des projets lauréats concrets :

Roquette, dans le Pas-de-Calais, a investi dans un four qui sera alimenté en biomasse pour décarboner la production de chaleur nécessaire au site industriel.

Everglass, en Charente, a investi dans des équipements recyclage et de tri optique du verre ménager pour recueillir les débris de verre blanc (calcin blanc) qui vont réalimenter les fours verriers de production de verre blanc et ainsi permettre de diminuer la consommation de gaz naturel, de matière minérale neuve (sable, soude, calcaire...) et ainsi diminuer les émissions de CO₂.

Les projets des bassins industriels de **Dunkerque**, **Fos-sur-Mer**, **Loire-Estuaire** et **Seine-Normandie** sont les territoires pionniers « Zones Industrielles Bas Carbone » (ZIBAC) ainsi que des territoires industriels « clé en main » pour les entreprises désireuses d'investir dans la transition écologique, afin d'en faire un levier majeur de réindustrialisation et de compétitivité durable.

Le projet de recherche **DuraSys-PAC** de l'Université Marie et Louis Pasteur vise à améliorer la durabilité des piles à combustible pour la mobilité lourde en développant des modèles prédictifs de vieillissement et des stratégies de tolérance aux défauts, au froid, et aux cyclages.

France 2030 aide à la décarbonation de notre industrie et à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 35% dans ce secteur d'ici 2030 :

+ 1,540 milliards d'€
de France 2030 accordés

368 projets

309 bénéficiaires

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

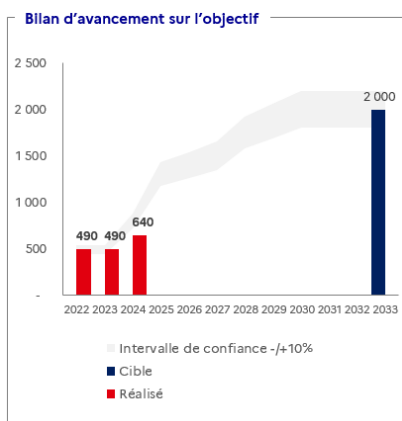
11 Mt par an de réduction des émissions de CO₂ pour l'industrie en 2030 par rapport à 2022, grâce au soutien de France 2030, soit 40% de l'objectif de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) pour l'industrie

4 à 8 Mt par an d'émission de CO₂ capturées d'ici 2030 grâce au déploiement du CCUS (capture, valorisation du carbone ou stockage) financé par le plan France 2030 et par les fonds qui seront associés à la stratégie nationale CCS

Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides, et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente

En poursuivant l'objectif de produire chaque année en France 2 millions de véhicules électriques d'ici à 2030, France 2030 accompagne et accélère la profonde transformation de la filière automobile vers la mobilité électrique. Dans une optique multimodale, le plan poursuit également l'ambition de développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente.

Indicateur d'impact : Nombre de véhicules électriques et hybrides produits en France par an



640 000 véhicules électriques et hybrides produits à fin 2024 en France

Pour produire en France 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 3,778 milliards d'€ de France 2030 accordés

570 projets

680 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

Sur l'objectif d'autonomie sur les batteries à horizon 2027, plusieurs **gigafactories de batteries sont ou seront installées dans les Hauts-de-France** et sont soutenues par France 2030 : ACC (inauguré en 2023), Verkor, Prologium, Envision et Tiamat. Près de 20 000 emplois seront à pourvoir d'ici 2030.

En Loire-Atlantique, **Néoline** conçoit un navire de 136 mètres de long principalement propulsé par le vent pour économiser plus de 80 % de gaz à effet de serre par rapport à un navire classique. Sa première ligne de transport prévoit ainsi de relier, dès 2025, St-Nazaire à la côte Est américaine (Halifax/Baltimore).

En Moselle, le projet Draisyl du Groupe **Lohr** vise au développement d'un train modulaire hybride de petite taille (30 à 80 places) qui redynamisera les lignes de desserte fine des territoires comprises entre 20 et 100 km et de fréquentation 1 500 voyageurs/jour.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

10

Nouveaux champions français des nouvelles mobilités d'ici 2030

+6

places dans la filière logistique et entrer dans le top 10 mondial

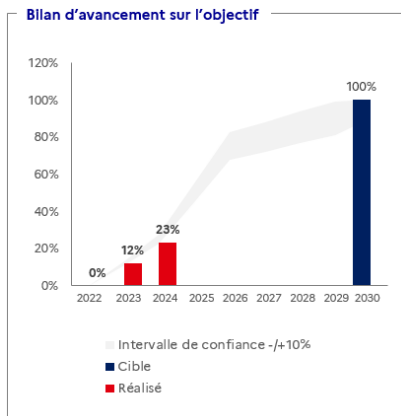
2 millions

de véhicules électriques et zéro émission produits en France par an dès 2030

Produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone

La France est le berceau des pionniers de l'aéronautique et aujourd'hui la deuxième puissance mondiale du secteur. Un avion de ligne sur deux dans le monde est français et européen. Décarboner le secteur de l'aéronautique répond à une triple nécessité : contribuer aux objectifs globaux fixés par l'accord de Paris sur le climat, maintenir notre tissu industriel et savoir-faire d'excellence et conforter notre position de leader international. S'agissant de l'aéronautique, France 2030 soutient le développement technologique et industriel de l'avion bas-carbone intermodal en combinant innovations technologiques et non technologiques.

Indicateur d'impact : Taux d'avancement de la feuille de route pluriannuelle aéronaves bas-carbone (en %)



23% de degré d'avancement technico-économique du masterplan CORAC

Pour produire le premier avion bas-carbone d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 1,049 milliards d'€ de France 2030 accordés

149 projets

220 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Haute-Garonne, la start-up **Ascendance Flight Technologies** développe un système de propulsion hybride. Leurs moteurs peuvent fonctionner avec le couple électrique-SAF (carburant durable). L'entreprise développe également un avion à décollage et atterrissage vertical hybride.

En Charente-Maritime, **Elixir Aircraft** développe une industrialisation du biplace monomoteur VFR et développe un avion de taille plus importante compatible avec les carburants durables.

En Haute-Garonne, **Beyond Aero** conçoit, fabrique et teste au sol un système propulsif à pile à combustible de 2x300kW pour des avions d'affaires.

Aura Aéro, start-up toulousaine créée en 2018 développe des avions biplaces et un avion de transport régional électrique et hybride.

Kereauzen (Le Havre), **Bio T Jet** (Lacq), **DéZir** (Rouen) et **TakeKair** (Saint-Nazaire) sont quatre projets avancés, dont les études sont soutenues par France 2030, qui permettront de produire sur le sol français des carburants d'aviation durable de synthèse.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

2 Gt CO2

évités d'ici 2050

30%

D'efficacité énergétique sur la consommation en vol et les pratiques au sol

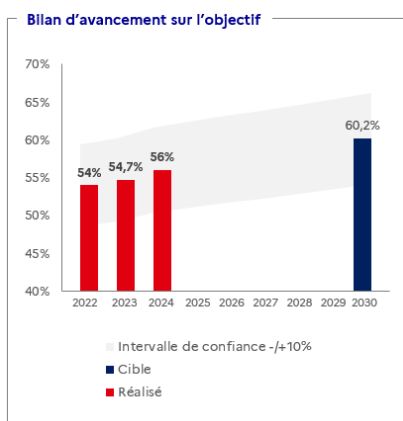
6%

D'incorporation de carburants durables d'aviation (SAF) en 2030, conformément à la réglementation européenne

Investir dans une alimentation saine, durable et traçable

L'agriculture en France est confrontée à un impératif de transition. Les contraintes actuelles peuvent et doivent devenir des opportunités : l'agriculture est aujourd'hui l'un des principaux secteurs polluants (20% des GES) mais pourrait demain, grâce à l'agroécologie et aux nouvelles technologies, fournir une alimentation saine, résiliente et plus compétitive ainsi que des services écosystémiques (de l'eau de qualité, un carbone stocké dans les sols, de la biomasse, etc.). Les industries agroalimentaires, qui occupent une place centrale dans la vitalité et la structuration économique des territoires, font également face au défi de la transition écologique. Ce défi doit s'articuler avec l'enjeu de compétitivité et l'objectif de renforcement des capacités industrielles. C'est toute l'ambition de France 2030 pour une alimentation saine, résiliente, durable et souveraine.

Indicateur d'impact : Taux d'auto-provisionnement (TAA) pour l'ensemble des fruits et légumes frais (hors pommes de terre)



56% de taux d'auto-provisionnement (TAA) pour l'ensemble des fruits et légumes frais (hors pommes de terre)

Pour accompagner et accélérer les nécessaires transitions agricoles et alimentaires d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 1,402 milliards d'€
de France 2030 accordés

487 projets

557 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Ille-et-Vilaine, **Agriodor** produit des solutions de biocontrôle brevetées à base de molécules odorantes produites naturellement par les plantes, et alternatives aux insecticides. Son projet FLODOR utilise des allomones pour contrôler le puceron de la salade.

Dans les Yvelines, le projet **Neofarm-3**, porté par **Sylvabot**, vise la construction de la première ferme robotisée de taille « industrielle » (20 ha), pour la production annuelle de 1 300 tonnes de légumes bio.

Le projet **Canopee AgriPV** de **TSE** propose un système d'ombrière agrivoltaïque innovant, offrant une synergie entre production agricole et production énergétique et permettant le passage de grandes machines agricoles.

Dans le Loiret, **INTACT** industrialise une technologie innovante valorisant les protéines végétales de légumineuses et des amidons résiduels en fermentation pour la production d'alcool et d'ingrédients. L'investissement permettra par ailleurs la création d'une nouvelle filière locale de production de légumineuses en agriculture régénérative.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

+100%

De surfaces cultivées en légumineuses

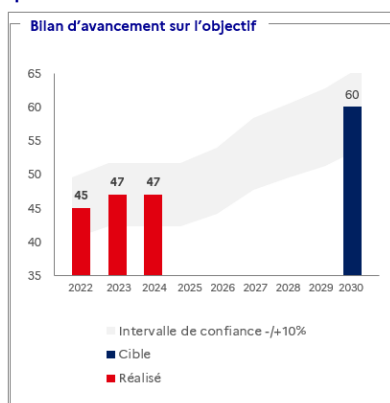
+20%

D'emplois dans les filières agroalimentaires

Produire en France au moins 20 biomédicaments, notamment contre les cancers et les maladies chroniques, développer et créer les dispositifs médicaux innovants de demain

Grâce à France 2030, la France est passée de la 3^e à la 2^e position en Europe pour le développement de biomédicaments, à savoir des médicaments issus ou produits à partir d'une source vivante (anticorps monoclonaux, vaccins, médicaments dérivés du sang ou encore produits de thérapie génique et cellulaire). La dynamique en cours dans ce domaine (près de 600 biomédicaments en développement) rend désormais envisageable la production de 60 biomédicaments d'ici 2030. La France a désormais structuré un écosystème de partenariats publics-privés d'envergure avec notamment la création de 12 nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires, des projets « RHU » ainsi que 5 bioclusters pour accompagner le transfert de technologies vers les marchés. De nombreux professionnels de santé ont été acculturés aux nouveaux enjeux de santé autour de l'IA grâce à d'importants efforts en formation.

Indicateur d'impact : Nombre de biomédicaments produits en France



47 biomédicaments déjà produits en France

Pour produire en France au moins 15 biomédicaments supplémentaires d'ici 2030, ce sont déjà :
+ 3,463 milliards d'€
 de France 2030 accordés

552 projets
522 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Île-de-France, le **biocluster Brain & Mind**, dédié aux maladies neurologiques, psychiatriques et aux troubles sensoriels fédère recherche, soins et innovation pour développer des solutions innovantes face à ces maladies en renforçant l'excellence française et stimulant la création de startups.

Dans les Bouches-du-Rhône, **Theryq** conçoit une machine de radiothérapie « flash » qui réduit drastiquement les effets indésirables pour le patient (réduction du temps d'irradiation, précision du ciblage, séance unique) avec un impact majeur sur la prise en charge des tumeurs superficielles solides.

En Île-de-France, avec le projet Hypérion, **Qubit Pharmaceuticals** et sa vitesse de calcul unique au monde, dans le peloton de la simulation exacte d'ordinateur quantique sur infrastructure de calcul classique, permet à la France d'être le leader de la découverte de médicaments par modélisation moléculaire.

Dans le Nord et la Haute-Vienne, déployés par **Orano Med**, seul acteur au monde à pouvoir produire du plomb 212 en quantité suffisante, développe une nouvelle génération de thérapies ciblées contre le cancer et assure ainsi la souveraineté du pays en la matière.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

1 Md€ pour soutenir l'excellence de notre recherche biomédicale

5 Bioclusters de dimension mondiale

Création de **l'Agence de l'innovation en santé** avec 12 chantiers prioritaires

Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives

La culture et les industries culturelles et créatives (ICC) sont au cœur de l'excellence française et du rayonnement international de notre pays. Dans ce domaine, l'Etat poursuit une triple ambition avec des résultats concrets : doubler les capacités françaises de tournage ; créer une véritable filière pour l'immersif culturel et accélérer la transformation des acteurs culturels face aux enjeux des transitions numérique et écologique. Avec France 2030, la France a renforcé sa souveraineté culturelle et a favorisé l'émergence de pépites culturelles, tout en réduisant son impact environnemental grâce à la prise en compte d'outils de référence en termes d'éco-conception et de frugalité.

Indicateur d'impact : Nombre de studios de tournage compétitifs à l'échelle internationale

11 studios de tournage sélectionnés dans l'AAP « La Grande Fabrique de l'Image »

1 backlot reproduisant les rues de Paris inauguré en 2024

4^e place en Europe avec 23 studios

Pour placer la France à nouveau en tête de la production des contenus d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 345 millions d'€ de France 2030 accordés

239 projets

341 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Île-de-France, le **studio historique de Bry-sur-Marne** est au cœur d'un nouveau pôle image exemplaire réunissant le meilleur du tournage et de la formation. Il a récemment accueilli le tournage d'*Emilia Perez* de Jacques Audiard, récompensé au Festival de Cannes et aux Oscars, et va se moderniser et s'agrandir en se projetant à l'international.

EMISSIVE a développé un nouveau type d'expérience culturelle en déambulation : les expéditions Immersives (Eternelle Notre-Dame, L'horizon de Kheops, Mondes disparus, Une nuit avec les Impressionnistes, Les Derniers Remparts-Carcassonne). Les productions d'Emissive se déploient en France (Lyon, Paris) et à l'international (Shanghai, Londres), ouvrant de nouvelles perspectives dans les secteurs du patrimoine et de la création immersive.

Le **collectif 17h25** s'efforce de réduire l'impact carbone des productions d'opéra en développant une démarche d'éco-conception des décors pour réduire le nombre de semi-remorques passant d'une maison d'opéra à l'autre à l'occasion des coproductions en limitant les déplacements des décors à la partie visible du public et en maintenant dans chaque salle une forme de kit permettant d'accueillir de multiples configurations scéniques.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

+15%

De startups françaises à fort potentiel dans la filière

+30%

De talents destinés aux métiers d'avenir dans les ICC (Industries culturelles et créatives)

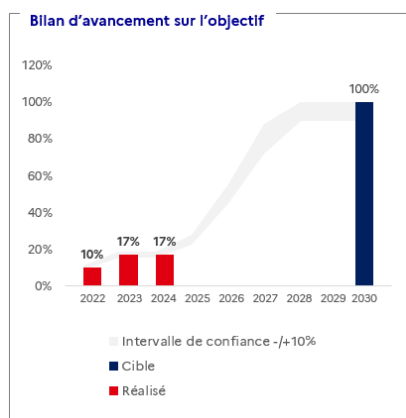
x 2

Des capacités de production dans les filières du cinéma, de l'audiovisuel, et du jeu vidéo

Prendre toute notre part dans la nouvelle aventure spatiale

Le New Space français émerge, composé d'une grande diversité d'acteurs qui bouleversent le paysage du secteur. La France, en alliant l'expérience des acteurs établis et l'inventivité des nouvelles entreprises, en s'appuyant sur ses forces de recherche et d'innovation et ses capacités industrielles, doit relever le défi des nouvelles frontières dans le secteur du spatial. L'année 2024 a permis de franchir un cap important avec le premier lancement d'Ariane 6, suivi en mars 2025 de son premier lancement commercial. Les acteurs du NewSpace ont ainsi confirmé leur positionnement dans le domaine des mini-lanceurs, des constellations de satellites, des services en orbite, de la surveillance de l'espace et de l'utilisation des données spatiales pour une multitude d'applications à destination d'acteurs institutionnels et commerciaux.

Indicateur d'impact : État d'avancement (en %) du projet de premier mini/micro-lanceur français



**4 lauréats
sélectionnés de
premier mini/micro-
lanceur**

Pour prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 1,052 milliards d'€
de France 2030 accordés

99 projets
109 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Île-de-France, **Kayrros** produit de l'intelligence environnementale à partir de données satellitaires, avec une expertise en matière de détection de changement à grande échelle, utilisant des données ouvertes (images optiques et radars). En partenariat avec le Centre Borelli (ENS Paris-Saclay), Kayrros a déjà commercialisé plusieurs services reposant sur ces technologies (21 brevets).

Dans la Marne, **Latitude** conçoit, développe et met en œuvre une gamme de services dédiés à la mise en orbite de petits satellites. Son lanceur Zéphyr offrira un lancement visant une performance de 100 kg en orbite SSO dans un premier temps, en utilisant des technologies comme la propulsion principale à base de kérosène.

En Ille-et-Vilaine, **Unseenlabs** est, en France, le premier opérateur commercial d'une constellation de satellites de détection de signaux de radiofréquence permettant l'identification et la localisation de navires émetteurs et comblant, pour la sécurité maritime, les limitations des données d'AIS (Automatic Identification System) et d'imagerie optique et radar.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

+1
Micro/mini lanceur réutilisable à l'horizon 2027

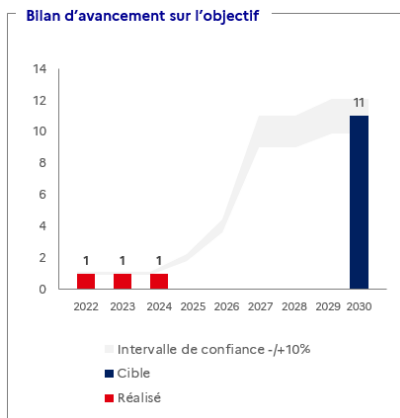
+10
Services offerts par des constellations opérationnelles en 2030

+200
Entités publiques et privées utilisatrices de données spatiales

Explorer et comprendre les grands fonds marins

Les grands fonds marins recèlent une biodiversité très riche composée d'écosystèmes complexes et fragiles. Connectés au reste de biosphère, ils ont une influence majeure sur le climat. France 2030 soutient le développement de la connaissance scientifique des grands fonds marins en faisant émerger et en renforçant un pôle d'industriels français, compétitif au niveau mondial, capable de fournir les engins et services nécessaires à une telle exploration scientifique et de partager les connaissances issues de ces explorations.

Indicateur d'impact : Nombre de nouvelles technologies d'exploration scientifique autonomes en mer



1 technologie (Ulyx) est déjà mature. La deuxième phase de recherche et développement sera lancée en 2025

Pour investir le champ des fonds marins d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 163 millions d'€
de France 2030 accordés

19 projets
31 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En partenariat avec l'**IFREMER**, le projet de modernisation du sous-marin « **le Nautille** » va permettre d'améliorer les capacités françaises de plongée habitée en grande profondeur. Ce mythique sous-marin, dont la durée de travail dans les fonds marins va être augmentée grâce à ces rénovations, bénéficiera également de la constitution d'un noyau d'experts pérenne pour en maîtriser l'ingénierie.

Commandé par l'**IFREMER**, **UlyX** est un drone de nouvelle génération, capable de plonger à 6 000 mètres de profondeur. Conçu par ECA Robotics, il sera utilisé opérationnellement pour la première fois pour explorer les zones attribuées à la France par l'Autorité Internationale des Fonds Marins.

Le projet de modernisation de la **plateforme d'essais hyperbares du centre de Bretagne de l'IFREMER** visant en particulier l'acquisition d'un nouveau caisson hyperbare va permettre de répondre à un triple enjeu : technologique, scientifique et économique.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

10
Nouveaux systèmes industriels développés et utilisés en mer

20
Campagnes d'exploration scientifique en mer

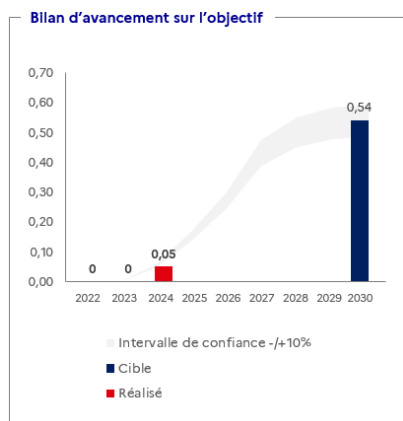
6 leviers pour réussir France 2030

Les 10 grands objectifs de France 2030 s'appuient sur 6 leviers transversaux (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, développement d'écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation), indispensables à l'atteinte de l'ambition de faire de la France une nation souveraine.

Sécuriser l'accès aux matières premières

Les objectifs de la France en matière d'innovation soulignent la nécessité de sécuriser des ressources de plus en plus rares comme les besoins en matières premières (métaux, biomasse) et secondaires (électricité, CO₂, etc.). Des problèmes d'approvisionnement en métaux se posent - notamment les mines de métaux et leurs extractions situées hors de France et maîtrisées par la Chine. De même, la biomasse française fait face à des conflits d'usages, accrus par un changement climatique qui met sous tension les systèmes biologiques. Enfin, les orientations industrielles supposent l'accès à des vecteurs (électricité, hydrogène, CO₂, etc.) dont les intensités d'usage vont nécessiter des priorisations. Dans ce contexte de tension accrue, France 2030 lève des verrous pour accéder à des ressources identifiées à la fois comme stratégiques et incontournables pour le fonctionnement des secteurs clés. Il vise également à accélérer la maîtrise et la réduction de notre dépendance nationale aux approvisionnements, en s'inscrivant dans le cadre de démarches européennes et en favorisant l'éco-conception.

Indicateur d'impact : Capacités de production et / ou de réincorporation de matières plastiques issues du recyclage (en millions de tonnes)



Des projets lauréats concrets :

Dans le Rhône, **MECAWARE** construit une unité industrielle de recyclage des rebuts (scraps) de production de la future Gigafactory de VERKOR et la réincorporation des métaux dans la chaîne de valeur.

Dans l'Allier, **IMERYS** porte un projet de mine de lithium en France à destination de l'industrie de la batterie. Ce projet permettrait de sécuriser près de 20% des besoins nationaux.

Axens et **Toray** visent à installer une unité industrielle de traitement d'une capacité de 36,6 kt de déchets PET difficilement recyclables préparés sous forme de paillettes pour produire 30 kt de rPET de haute qualité utilisable par les acteurs des emballages alimentaires.

Le projet de recherche **MAMABIO** d'**IFP Energies Nouvelles** développe des modèles cinétiques prédictifs, pour optimiser la transformation de molécules biosourcées et concevoir des procédés de transformation de la biomasse efficaces et transposables à l'échelle industrielle.

Pour sécuriser l'accès aux matières premières d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 2,108 milliards d'€
de France 2030 accordés

455 projets

774 bénéficiaires

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

X4

Quadrupler les tonnages de textiles ménagers recyclés à horizon 2025

2 Millions de tonnes de plastiques de capacité à recycler à l'horizon 2025

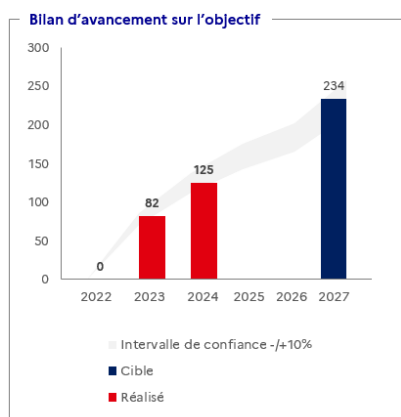
Augmentation prévisionnelle maximale de la capacité de sciage d'1,2 millions de m³ supplémentaires/an soit 14% du volume scié actuellement

Augmentation prévisionnelle de la production de parquets (chêne principalement) : 1,3 millions de m² / an soit 25% de la production actuelle

Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électroniques, robotiques et machines intelligentes

Sécuriser l'approvisionnement en composants et être à la pointe des innovations pour nos secteurs industriels stratégiques sont des conditions indispensables pour maîtriser les transitions numérique, énergétique et écologique de notre économie. France 2030 soutient le développement de technologies électroniques innovantes et leur industrialisation en France, et vise à doubler les capacités de production d'ici 2030, en cohérence avec la stratégie européenne. Pour accompagner la dynamique de nouvelles activités industrielles, il est également indispensable de placer la France au premier rang des acteurs de la robotique européenne d'excellence, en maîtrisant les outils de notre productivité avec des solutions robotiques avancées souveraines, au service de nos filières stratégiques et de la transition écologique et énergétique.

Indicateur d'impact : Nouvelles capacités de production française de puces électroniques (en kilo wafers eq. 300 mm par an)



125 000 wafers par an produits par les capacités françaises

Pour sécuriser l'accès aux composants stratégiques d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 4,914 milliards d'€
de France 2030 accordés

215 projets

236 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

En Île-de-France, **Humminck** développe une technologie de fabrication additive nanométrique complémentaire de la lithographie, qui trouvant de nombreuses applications dans l'industrie du semi-conducteur et de la photonique, dont la réparation d'écrans, les capteurs ou encore le packaging.

En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, **Skydrone-Robotics** et **Delair**, deux acteurs innovants dans le domaine des drones, s'allient sur le projet VAD, destiné au développement d'un système drone autonome et interopérable pour la transition énergétique.

En Haute-Garonne, **NIO ROBOTICS** a conçu ARU, robot polymorphe d'une agilité exceptionnelle. Il est destiné à la maintenance d'installations énergétiques et d'infrastructures critiques notamment métalliques (centrales nucléaires, hydro-électricité, barrages, ponts, etc.).

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

x2

Doublement de la capacité de production française de semi-conducteurs

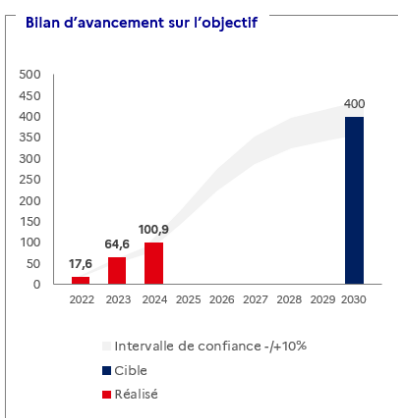
35 000

personnes en plus formées dans les filières électronique & robotique

Soutenir l'émergence de talents en construisant les formations de demain

Dans un contexte de transformation profonde des activités économiques, la question de la formation et des compétences est devenue un enjeu de souveraineté. Colonne vertébrale de France 2030, la transformation de l'appareil de formation doit être accélérée, depuis l'école jusqu'à l'enseignement supérieur, par la formation initiale et la formation continue, afin de préparer les futurs actifs, les demandeurs d'emploi ou les salariés en reconversion professionnelle aux secteurs qui seront, demain, identifiés comme les plus stratégiques.

Indicateur d'impact : Nombre de personnes formées aux métiers d'avenir par an (en millier)



100 000 personnes formées par an

Pour développer les talents en construisant les formations de demain d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 1,480 milliards d'€
de France 2030 accordés

309 projets

493 bénéficiaires

Des projets lauréats concrets :

Porté par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et un large consortium, COMREVA accompagne et soutient le développement du secteur du recyclage des matériaux et de décarbonation de l'industrie, en répondant à ses forts besoins de ressources humaines et de compétences. Le projet vise à former 35 000 personnes sur 5 ans, notamment en accompagnant la reconversion des salariés et de demandeurs d'emploi.

Pour répondre aux enjeux de digitalisation et de décarbonation des mobilités, le projet **Transformeurs** porté par deux fédérations professionnelles de transport, l'UTPF et la FNTV, vise à attirer et à former plus de 50 000 personnes d'ici à 2027 et 200 000 d'ici à 2030 avec plus de 70 actions de formation pour huit familles de métiers des secteurs des transports urbains, interurbains et ferroviaires dans six régions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Île-de-France, **Asder** répond aux enjeux du bâtiment par de nouvelles formations continues certifiantes de l'infra-bac au bac+5, porteuses d'une approche globale de la rénovation centrée sur la décarbonation.

Récemment implantée dans les Hauts-de-France, **AESC** forme massivement, avec plus de 420 000 heures de formation, au développement et à la fabrication de batteries de haute performance pour les véhicules électriques et les systèmes de stockage d'énergie pour son usine située à Lambres-lez-Douai.

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

1 million

De personnes formées aux métiers d'avenir d'ici 2030

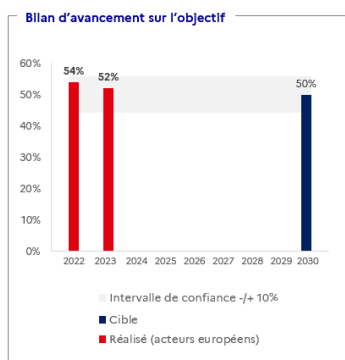
120 000

Enseignants de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur intégrant le numérique

Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres

L'adoption et le déploiement de technologies numériques souveraines reposent avant tout sur la sécurité, la fiabilité et la maîtrise de nos données. Sans ces garanties, aucune confiance durable des usagers ne peut être acquise. L'objectif est clair : construire un numérique robuste et stratégique. Grâce à un écosystème français à la pointe de l'innovation, ces technologies deviendront des leviers de compétitivité, d'indépendance et d'accélération des avancées technologiques dans tous les secteurs clés.

Indicateur d'impact : Part de marché mondiale en nombre d'ordinateurs quantiques des acteurs européens à leadership français



16 % de part de marché mondiale pour les acteurs français, 52% pour les acteurs européens

Pour maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 2,068 milliards d'€ de France 2030 accordés

373 projets

511 bénéficiaires

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

x2

La part de marché des acteurs français du cloud

600

Cible de brevets 6G

100 000

Nombre de diplômés supplémentaires en IA

2 ordinateurs quantiques

de plus de 100 qubits logiques

Des projets lauréats concrets :

En collaboration avec **Alice&Bob**, **l'Ecole Normale Supérieure** a démontré la faisabilité technique d'un qubit insensible à l'erreur d'inversion de valeur pendant 15 secondes, ce qui constitue une prouesse technologique au niveau mondial.

Quandela a développé une architecture évolutive et tolérante aux fautes, exploitant un schéma de correction d'erreur adapté à sa technologie, 100 000 fois moins consommateur en ressources.

Le **projet SWH-Sec** rassemble une expertise reconnue dans l'analyse du code source des logiciels, afin de tirer parti de la ressource que constitue l'archive de Software Heritage et d'explorer les possibilités qu'il ouvre en termes de cybersécurité des chaînes d'approvisionnement logicielles.

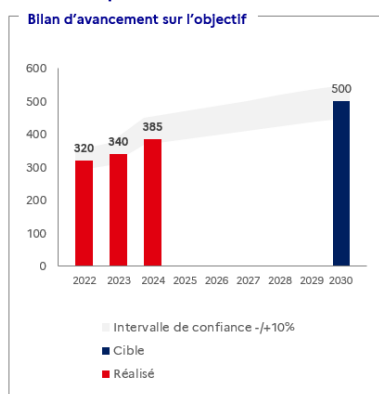
En Ile-de-France, **Prophesee** développe une rétine artificielle pour améliorer la robustesse et réduire la latence des capteurs d'image dans les milieux industriel et médical.

Dans les Alpes-Maritimes, **AzuriA** accroît la réactivité des secours grâce à un boîtier intelligent éco-conçu à la fois multi usages et multi supports, qui permet la détection et l'alerte en temps réel à partir de données vidéo, tout en réduisant voire supprimant le stockage de données.

Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

Face à des transformations technologiques majeures et une concurrence internationale de plus en plus intense, la France doit consolider son leadership scientifique et technologique en Europe en accélérant la montée en puissance de ses startups à l'échelle européenne et mondiale. L'ambition est claire : s'appuyer sur cette excellence pour faire émerger chaque année au moins 500 startups deeptech et 100 sites industriels. Les aides à l'innovation permettent une détection de nouveaux acteurs, et l'appui aux projets les plus prometteurs sur le plan technologique (démonstrateurs, prototypes, lignes pilotes) dans une logique de dérisquage. En outre, les interventions de l'Etat et de ses opérateurs en fonds propres et quasi fonds propres sont un outil permettant le développement des startups dans des conditions normales de marché, tout en obtenant un retour sur investissement pour l'Etat. Depuis 2010, l'action continue de l'Etat dans une posture d'investisseur avisé a permis de faire émerger un écosystème performant du capital-risque en France. Au-delà de l'accompagnement financier, France 2030 soutient les pépites françaises et les aide à accélérer leur industrialisation et leur croissance grâce à un accompagnement extra-financier (normalisation, export, propriété intellectuelle) en coopération avec les autres services de l'Etat.

Indicateur d'impact : Nombre de startups Deeptech créées par an



**385 startups
deeptech créées
soit +13% par
rapport à 2023**

**Pour accélérer
l'émergence,
l'industrialisation et la
croissance des startups
d'ici 2030, ce sont déjà :**

**+ 7,068 milliards d'€
de France 2030 accordés**

**925 projets
1094 bénéficiaires**

**+ de 130 fonds de
capital-risque
financés**

Des projets lauréats concrets :

Le **fonds French Tech Souveraineté** a investi dans l'entreprise cantalienne **Biose** pour maintenir l'actionnariat français et lui permettre de conserver son activité de bioproduction pharmaceutique de haut niveau dans les territoires.

Co-financement par ADEME investissements de **MERKUR**, un champ d'éoliennes offshore en mer du nord, ouverture d'importants débouchés à l'international pour les fabricants français d'éoliennes, opération très rentable (x2 à la sortie).

Dans la Loire, **Lactips** développe, produit et commercialise des polymères naturels et biodégradables. La technologie Lactips propose une solution sur le marché 100% naturelle, biodégradable dans le sol à la même vitesse que les déchets organiques, hydrosoluble et biodégradable dans l'eau.

**Les ambitions en
chiffres dès 2030 :**

100
licornes dont 25 vertes

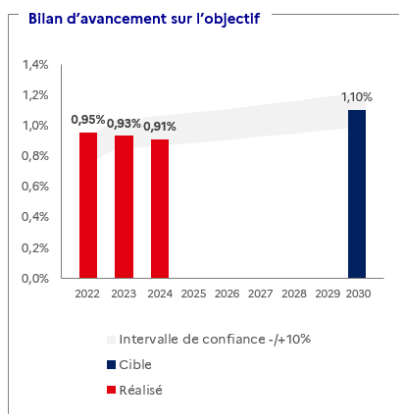
500
startups deeptech par an

100
sites industriels par an

S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI)

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, où la compétitivité est internationale, et des économies modernes qui reposent de plus en plus sur le savoir, investir dans la recherche et la formation est indispensable pour se démarquer. Les grands défis actuels, tels que le changement climatique, les pandémies, la sécurité alimentaire ou encore la transition énergétique, appellent des analyses et des recherches de pointe pour être mieux compris et appréhendés. Les solutions innovantes seront ainsi la clé pour surmonter les enjeux auxquels notre société et notre économie sont confrontées. C'est dans cet objectif que France 2030 investit dans les écosystèmes locaux d'enseignement supérieur, de recherche, de formation et d'innovation.

Indicateur d'impact : Indice normalisé du centile des publications scientifiques françaises parmi les plus citées au niveau mondial



0,91% d'indice normalisé des publications françaises les plus citées

Pour s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes ESRI d'ici 2030, ce sont déjà :

+ 4,653 milliards d'€ de France 2030 accordés

263 projets

153 bénéficiaires

Les ambitions en chiffres dès 2030 :

3,5 Mds€ pour la recherche émergente et stratégique pour notre économie

800 M€ pour différencier les établissements de l'enseignement supérieur et leurs excellences dans tous les territoires

200 M€ pour permettre aux établissements français de bénéficier notamment de fonds européens

63 Etablissements français de l'enseignement supérieur dans une alliance européenne (sur 65 alliances européennes)

Des projets lauréats concrets :

Aix Marseille Université témoigne de la volonté de France 2030 de renforcer l'excellence des écosystèmes de recherche et d'enseignement avec plusieurs projets soutenus dont CISAM+ pour soutenir sa stratégie d'innovation par la création de hubs thématiques (technologies pour la santé, industries culturelles et créatives, développement durable) ou BOOSTER pour impulser une dynamique sur l'Europe et la formation tout au long de la vie, ou encore le pôle universitaire d'innovation PUI Provence pour accélérer la création de start-up deeptech.

Les **Programmes exploratoires de recherche** soutiennent la structuration de domaines où la France a vocation à prendre un temps d'avance : c'est le cas de **MoleculArXiv (CNRS)** pour le stockage de données massives sur ADN, ou de **MED-OOC (CEA)** pour une nouvelle génération d'organes et organoïdes sur puces dans une perspective de médecine personnalisée. Ils accompagnent aussi des transformations émergentes, comme **FairCarboN (INRAE)** qui vise, avec la contribution des écosystèmes, à la neutralité carbone.

Retrouvez l'intégralité
des mesures France 2030
sur **france2030.gouv.fr**

Contacts Presse

Service presse du Premier ministre
communication@pm.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr